



Projet Pédagogique
ALAE Hélène Boucher
Année 2023-2024

UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES






SOMMAIRE



Présentation de la structure	3
L'ENVIRONNEMENT DU PROJET	3
Champs d'action du projet	3
Caractéristiques	3
La structure et son environnement	3
Les dispositifs	4
LE PUBLIC VISE	5
Caractéristiques par tranche d'âge	5
Caractéristiques du public de l'A.L.A.E	6
LES OBJECTIFS DU PROJET	7
Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange	7
Les objectifs du PEL - PEdT	8
Les objectifs généraux	9
Les objectifs du plan mercredi	10
Les projets d'activités	10
LES METHODES PEDAGOGIQUES	12
LES MOYENS	15
Les humains	15
Les partenaires	17
Le fonctionnement de la structure	18
L'EVALUATION	22
Les outils d'évaluation	22
La Charte de qualité	22
L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP	24
Les moyens	24
Nos engagements	24
La Fédération Léo Lagrange Fédération	25
La Délégation Nationale Enfance	25

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET

Champs d'action du projet

La Fédération Léo Lagrange, fédération d'éducation populaire, dans son projet élaboré en 2010 se donne comme enjeux le **développement de « l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et, par-dessus tout, l'intérêt de l'autre »**. La **ville de Perpignan** a renouvelé son appel d'offre en juin 2020 pour « l'Acquisition d'heures d'accueil enfants extrascolaire, d'heures d'animation périscolaire et de journées d'ouverture en accueil de loisirs - Années scolaires 2020/2021 à 2023/2024 ». Les prestations concernées sont réparties en 4 lots, dont le lot n°1 concernant la partie « Nord » de Perpignan.

Ce lot relevant des marchés publics « à bons de commande » a été attribué à la Fédération Léo Lagrange Méditerranée :

- **9 ALAE** sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du midi et du soir,
- **6 ALSH**, lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe, des enfants inscrits sur les structures référencées.

Depuis le décret du juillet 2018, les ALSH du mercredi deviennent périscolaires. Ce sont donc **4 ALSH périscolaires** et **6 ALSH Extrascolaires** que la Fédération Léo Lagrange Méditerranée gère.

Caractéristiques

Le territoire « Nord » de Perpignan, couvert par les actions de Léo Lagrange dans le cadre du marché public se situe au nord du fleuve Têt. L'INSEE y procède, à des fins statistiques au découpage de 3 quartiers IRIS : le Bas Vernet Ouest, le Bas Vernet Est et le Haut Vernet. Des collectifs de types HLM sont majoritaires sur le Haut Vernet, 71.5%. Des maisons de ville, parfois mitoyennes, caractérisent l'habitat ancien du secteur de la Patte d'Oie. Parmi les structures et les services à proximité, il y a le Centre social du Haut Vernet, 15 écoles maternelles et primaires dont l'Institution Saint Louis de Gonzague, les collèges Marcel Pagnol et Joseph Sébastien Pons, le lycée Aristide Maillol, la bibliothèque Barande, le théâtre de la Primavera. Les transports de proximités dépendent du réseau de l'agglomération Perpignanaise Sankéo. Les espaces sportifs du quartier sont : l'ensemble sportif Alcover, les stades Gilbert Brutus, Aimé Giral, Saint-Louis de Gonzague, le parc Pau Casals et ses jardins familiaux, l'espace aquatique Gilbert Brutus, l'hôpital de la ville.

La structure

L'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE) se trouve directement implanté dans l'Ecole élémentaire Hélène Boucher. En tant qu'accueil de loisirs associé l'école, nous nous inscrivons en complémentarité de celle-ci. L'école est située 54 rue Jean Alcover au quartier du Haut Vernet (classée REP+) de la ville de Perpignan.

Elle est constituée de 8 classes ; 2 classes de CP, 2 classes de CE1, 3 classes de CE2, CM1, CM2, 1 classe spécialisée ITEP et ULIS. L'école élémentaire Hélène Boucher accueille environ une centaine d'élèves.



Le bâtiment est composé d'un rez-de-chaussée et de deux étages, un ascenseur permet l'accès aux étages pour les enfants qui seraient dans l'incapacité de prendre les escaliers ou pour les personnes à mobilité réduite. En dehors des salles de classes, l'école dispose d'une salle ludothèque (la BCD), d'une salle polyvalente et d'une cour de récréation disposant de cages de foot et des paniers de baskets avec également des tracés de jeux pédagogiques. L'école peut aussi utiliser le complexe sportif Alcover disposant d'un stade et d'un gymnase.

L'école est engagée dans des pratiques de pédagogie coopérative (plan de travail, autonomie, conseil coopératif, ...) mais également intéressée par les principes de la classe flexible ou « flexible seating » qui se développe énormément au Canada pour faire en sorte que les élèves se sentent bien à l'école afin de favoriser leur concentration et ainsi faciliter leur entrée dans les apprentissages.

Des temps de concertation avec la directrice et l'équipe enseignante permettent de moduler et d'adapter le fonctionnement, notamment les prises de relais. Cette entente et le respect des pratiques de chacun contribuent à un suivi de qualité des enfants.

L'environnement de l'école

La commune de Perpignan, avec 122 414 habitants, représente 1/4 de la population du département des Pyrénées- Orientales (466 327 habitants). La ville de Perpignan compte une minorité importante de personnes d'origine gitane sédentarisées pour la plupart depuis plusieurs décennies et de nationalité française. Le Vernet est un quartier prioritaire de Perpignan. Il se compose du Bas-Vernet, près du centre-ville, du Moyen-Vernet, pour l'essentiel une zone industrielle et du Haut-Vernet, une cité urbaine. La diagonale du Haut et Moyen-Vernet comptait 5101 habitants.

Le Vernet regroupe des quartiers pauvres. Au Moyen-Vernet : plus de la moitié des habitants vit sous le seuil de pauvreté. Plus d'un quart des actifs a un emploi précaire (taux de bas revenus déclarés 78.3%) et 85.5% n'ont pas de diplôme ou un diplôme inférieur au baccalauréat.

Les dispositifs

- Contrat Ville (secteur Collège Pagnol et Pons en REP+)
- Contrat urbain de cohésion sociale
- Contrat Territoriale Globale,
- Projet Educatif Local
 - o Projet Educatif De Territoire
 - Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
 - APU
 - Dispositif de réussite éducative
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité





LE PUBLIC VISE

Caractéristiques par tranche d'âge

Besoin...	De 7 à...	De 10 à...
D'imitation/ de création	<p>Les jeux d'imitation sont plutôt des jeux d'imagination malgré l'imitation du groupe social.</p> <p>Les créations sont plus réalistes, plus proches de la réalité car l'enfant maîtrise mieux son corps et ses gestes, de plus il connaît mieux le monde et peut aussi le représenter plus fidèlement.</p>	<p>Les jeux d'imitation sont plutôt des vedettes de télé, de l'actualité ou du sport. Besoin de créer une mini société à l'image de la société adulte. Phénomène de bande.</p> <p>Les créations sont l'aboutissement d'un projet complexe dont la réalisation nécessite du temps, des gestes techniques, une collaboration. Matériaux et techniques sont au service de la création.</p>
De fiction, imaginaire / de réel	<p>Jeux symboliques</p> <p>Grande soif de connaissance, grande curiosité, besoin d'ordre, de classification.</p>	<p>Possibilité d'intérioriser, rêverie.</p> <p>L'enfant peut comprendre le réel car il a un raisonnement logique. Besoin de redécouverte de son propre corps et du corps de l'autre (partenaire).</p>
De socialisation / d'« autonomie »	<p>Il y a une action concertée entre les enfants, la relation entre les enfants s'approfondit. Besoin de connaître les autres enfants.</p> <p>Désir de se voir confier des missions, responsabilité sous l'œil de l'adulte.</p>	<p>Possibilité de coopération dans les projets collectifs, appréhension de la société et du monde adulte, connaissance du partenaire du même sexe, de sexe différent.</p> <p>Envie d'indépendance, responsabilité.</p>
D'aimer, d'être aimé	<p>L'enfant va vers ses pairs. Besoin d'aimer et d'être aimé des autres enfants.</p>	<p>Nécessité d'abandonner les objets parentaux. Conflit ouvert avec ses parents.</p>
De mouvement	<p>L'enfant contrôle ses mouvements. Augmentation de la force mais pas de la résistance ; c'est l'âge de la vitesse, début de l'acceptation des règles</p>	
De sécurité / de se confronter aux risques, d'affronter le danger	<p>L'appartenance à un groupe d'enfants est sécurisante.</p> <p>Recherche du risque calculé et de sensations fortes, de vitesse, besoin de se mesurer au danger, de se situer dans le groupe.</p>	<p>Recherche de relations privilégiées avec un enfant du même sexe. Cette relation est normale et passagère.</p>
D'activité / de « ne rien faire »	<p>Période des opérations concrètes de réversibilité (eau en glace...). Il identifie les objets selon leur qualité et propriété.</p> <p>Il veut parfois s'isoler pour se situer en observateur du monde, des autres, intérioriser ses expériences.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Coins calmes, ombragés, cabanes, grenier, cachettes ➤ Milieu riche en secteur, en bruits naturels ➤ Possibilité de silence ➤ Aménagement permettant de se reposer 	<p>La pensée est dégagée du concret, elle porte sur des théories. La motivation d'un but à obtenir est nécessaire à son activité.</p>



	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rythme d'activité le plus individualisé possible ➤ Accepter que l'enfant ne participe pas à des activités, des jeux
--	--

Caractéristiques du public de l'A.L.A.E

A.L.A.E. : Accueil de Loisirs Associé à l'École	Ulysse	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Restauration du midi	13	3	2	6	9	6
Garderie du soir	2	0	1	3	6	3

Le tableau ci-dessus relate du nombre d'enfants inscrits sur les différents temps périscolaires.

L'ALAE est ouvert à tous les enfants scolarisés à l'école Hélène Boucher. L'inscription est ouverte à toutes les familles sans condition de domiciliation.

Le public accueilli se caractérise principalement par des enfants issus du quartier du Haut-Vernet. Une grande majorité de ce public fait partie d'une classe sociale fragilisée, la précarité touche un grand nombre de familles et enfants fréquentant le groupe scolaire Hélène Boucher.

Nous constatons également, une forte mixité sociale et culturelle (origine espagnole, catalane, maghrébine, européenne et communauté gitane). Les enfants de la classe ULIS peuvent venir de tout le secteur de Perpignan et / ou des villages alentours. Pour la plupart des familles accueillies par l'établissement, nous recensons de grandes fratries au sein des familles, des foyers monoparentaux et isolés.

Ce constat et cette réalité nous permettent d'observer énormément d'absentéisme, un manque d'intérêt pour l'école, des rythmes de vie inadaptés, et les clivages entre les populations de cultures différentes sont des facteurs sociaux inhérents au public accueilli.

Nous accueillons également des enfants ayant des troubles de comportements suivis par l'ITEP de Néfiach, dont une classe est implantée dans l'école, avec pour objectif de permettre un parcours d'inclusion scolaire via un partenariat entre l'école, la ville, Léo Lagrange et Joseph Sauvy.

Les espaces qu'ils fréquentent hors de l'accueil de loisirs (associations, clubs, espaces publics, espaces culturels...)

Les espaces que les enfants fréquentent hors de l'accueil de loisirs sont : la piscine du Haut-Vernet qui a été récemment refaite, le rugby à l'école et en club à l'extérieur avec le Foyer Laïque du Haut-Vernet Rugby, beaucoup d'enfants font des activités à l'extérieur du quartier telles que sport de combat divers, du foot, de la danse ...



LES OBJECTIFS DU PROJET

Le projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange

Les fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange (Extrait du livret L'Enfance et la construction de l'esprit critique – Projet éducatif Léo Lagrange pour nos accueils de loisirs périscolaires et extra-scolaires)

- **L'Enfant dans sa singularité** : Afin que chaque enfant puisse concevoir et confronter ses premières idées nous proposons une diversité d'expériences. Que ce soit par le jeu, la discussion, l'imaginaire, l'expression artistique, l'activité sportive ou l'accès aux savoirs, les 3 -11 ans doivent avoir la possibilité de trouver des activités de qualité répondant à leurs envies de découvertes. Pour atteindre cet objectif, nous allons devoir ensemble adapter le rythme et le programme des activités aux besoins de chaque enfant. Notre défi éducatif quotidien est de l'accompagner à grandir dans le respect et l'accueil de ses émotions. Pour cela nous posons un cadre sécurisant et aménageons des espaces adaptés. Nous nous engageons à reconnaître et respecter chaque enfant quelle que soit sa singularité, tout en valorisant ses propres capacités. Nous faisons de l'inclusion une priorité dans nos accueils de loisirs.
- **L'Enfant acteur** : Nous nous engageons à placer l'enfant au cœur de l'accueil de loisirs. Pour cela nous l'invitons à être force de propositions autant sur le choix de ses activités que sur le fonctionnement de son accueil de loisirs. Nous incitons l'enfant à participer à la vie collective, nous veillons à lui donner des responsabilités et à ce qu'il puisse développer son autonomie tout en favorisant la coopération et l'ouverture au monde. Nous accompagnons l'enfant dans son développement, au sein d'un groupe, en lui offrant la possibilité de se tromper, de recommencer et d'essayer de nouvelles activités. L'enfant a également besoin d'avoir des temps libres. Le droit de choisir de « ne rien faire », c'est le laisser apprendre à rêver, observer, s'ennuyer... ce qui est aussi une source d'épanouissement.
- **Une équipe engagée et impliquée** : Nous avons choisi d'être animateur.rice, une profession passionnante, à forte utilité sociale et humaine, porteuse des valeurs de l'éducation populaire. Responsabilité, esprit d'équipe et engagement sont les mots que nous citons spontanément pour en parler. Nos actions s'inscrivent dans un rôle de coéducation et se construisent à partir de notre projet éducatif. Dans chaque action mise en place, nous allons nous demander quels sont les intérêts éducatifs. En tant qu'animateur.rice.s, nous sommes impliqué.e.s dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique ainsi que dans la création des projets d'animation. Notre dynamisme et nos compétences participent à notre engagement. Nous nous efforçons donc à adopter une posture professionnelle, bienveillante et exemplaire avec les enfants que nous accompagnons au quotidien.
- **La place des familles** : Nous reconnaissons les parents comme premiers éducateurs. Nous invitons toutes les familles à participer à la vie de nos structures afin qu'elles soient aussi impliquées dans les loisirs de leurs enfants. Nous favorisons le processus de coéducation dans lequel l'accueil de l'enfant passe par la construction d'une confiance réciproque. Les relations sont en effet fondées sur l'écoute, le respect mutuel, la confidentialité et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion. Nous sommes sensibles aux difficultés des enfants mais également des parents. Nos accueils disposent de lieux d'activités différenciés et d'espaces d'affichages permettant la communication et la compréhension des objectifs et du fonctionnement de l'accueil. Nous avons à cœur de tout mettre en œuvre pour favoriser la rencontre et les échanges.



- **Un accueil qui s'inscrit dans un territoire :** Qu'il soit rural ou urbain, communal ou intercommunal, associé à l'école ou au quartier, l'accueil doit s'appuyer sur son environnement : culturel, naturel, associatif, local... Nous engageons un travail de partenariat avec les acteurs.rices du territoire et les professionnel.le.s de l'animation dans le cadre de la politique enfance du territoire. Nous devons ainsi être ouvert.e.s et réceptif.ve.s à ce qui entoure notre accueil pour saisir toutes les opportunités et permettre à l'enfant de découvrir son territoire. En tant que co-éducateur.rice.s, nous contribuons à une réflexion et agissons au quotidien avec les différents acteur.rice.s locaux (associations, collectivités, intervenant.e.s, partenaires...). Les actions proposées, au plus près des réalités du territoire, répondent ainsi à des attentes partagées. Les structures de loisirs, objets du présent marché, devront donc s'inscrire au sein du Plan Mercredi de la Ville de Perpignan, mais aussi du Projet Educatif Local (PEL) et du Projet Educatif de Territoire (PEDT). Les prestataires s'engagent ainsi, à suivre les axes éducatifs portés par la Ville en intégrant leurs propres finalités éducatives.

Les objectifs pédagogique du projet éducatif local

Le tableau ci-dessous détaille ma méthode de déclinaison du Projet Educatif

	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnel
Projet Educatif	Education à la citoyenneté	Sensibiliser à l'acceptation de l'autre	L'animateur encourage les attitudes d'ouverture aux autres (théâtre forum, ciné débat)
	Accès à la culture	Découvrir différents arts et activités artistiques	Proposer un panel culturel varié
	Education au développement durable	Permettre aux enfants de comprendre leur environnement	L'enfant participe aux actions mises en place

Axes éducatifs :

Le développement d'équipements et de services de proximité pour les familles ayant de jeunes enfants comporte des enjeux fondamentaux tant au plan économique que social. D'abord parce que concilier vie familiale et vie professionnelle est une nécessité pour un grand nombre de familles, et que ceci devient difficile lorsque les conditions de travail (emploi précaire, temps partiel, horaires atypiques, actions d'insertion professionnelle, recherche d'emploi ...) et les ressources qui en découlent sont aléatoires. Ensuite parce que les actions précoces peuvent jouer un rôle décisif en matière de réduction des inégalités et prévention des différentes formes d'exclusion. Enfin, parce que pour grandir et s'épanouir, les jeunes enfants ont besoin d'expériences riches et diversifiées.

Les loisirs de proximité participent à trois fonctions fondamentales :

- L'accueil collectif d'enfants selon un mode s'inscrivant dans l'économie familiale et sociale globale, en particulier lorsque les parents travaillent. La structure d'accueil doit garantir toute la sécurité matérielle et affective aux enfants qui lui sont confiés
- L'initiation à des activités, des jeux, des apprentissages est adaptée à l'âge des enfants accueillis, pendant des temps et des espaces aménagés à cette fin

- 
- Le développement de la socialisation des enfants, avec l'appui de l'encadrement éducatif, s'inscrit dans la continuité de l'intervention éducative des différents acteurs, en particulier la famille.

L'accompagnement des jeunes enfants prend en compte chacun d'entre eux en tant que personne originale et en construction, dans le respect des différences.

Ces trois fonctions concourent, à des degrés différents, au processus de développement global de l'enfant et à chaque niveau des partenaires entre les personnels des accueils de loisirs et les autres acteurs concernés (les parents, les instances éducatives locales : écoles, associations sportives, culturelles, sociales ; élus municipaux) favorisent cohérence pédagogique et accès à la citoyenneté.

Cette structure est aussi pour les enfants un lieu où les moments d'apprentissage de la vie collective et de la solidarité favorisent les relations des personnes entre elles et les relations de chacun au groupe. C'est également un lieu où les moments d'apprentissage de l'autonomie pour chaque enfant est pris en compte à partir des compétences de chacun et du développement des capacités à choisir (son activité, ses relations ...).

Le projet éducatif proposé repose sur des valeurs démocratiques, verbalisées et mises en œuvre par les adultes, et favorise l'accès à la citoyenneté, à la prévention et au respect du rythme de l'enfant qui participe à l'accueil de loisirs.

De ces trois axes découlent des objectifs prioritaires qui sont intégrés et mis en action par la directrice de l'ALAE et les professionnels permanents mis en place. Ce projet devra donc être actualisé chaque année. Chaque projet pédagogique décrit les objectifs de fonctionnement de l'accueil de loisirs ainsi que les moyens, méthodes, démarches qui en découlent. Les familles et la municipalité sont informées du projet pédagogique. Ce projet s'inscrit dans le cadre du projet éducatif local (PEL).

Les objectifs du Plan Mercredi

« Afin de proposer aux familles des activités de qualité, la Ville de Perpignan s'engage, dans le dispositif du Plan mercredi, dont l'objectif est de développer sur les accueils du mercredi, un contenu éducatif et pédagogique susceptible d'être décliné sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires de l'enfant. »

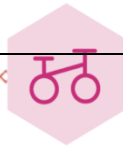




Les objectifs généraux

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels
<i>Permettre l'éducation à l'éco-citoyenneté et au bien vivre ensemble</i>	<i>Sensibiliser les enfants sur les droits et devoirs de l'enfant et sur des sujets sociétaux comme le harcèlement, la violence physique/verbale, la discrimination et autres</i>	<i>Organiser des activités, temps d'expression permettant aux enfants de découvrir et d'échanger autour des différents thèmes</i> <i>Proposer des temps d'échange et de débat pour favoriser l'esprit critique des enfants</i> <i>Sensibiliser chacun aux droits et devoirs de l'enfant par le palier de divers jeux et outils Léo Lagrange</i>
	<i>Développer l'esprit des enfants en les ouvrants au monde qui les entoure</i>	<i>Fabrication d'objets et activités de sensibilisation sur l'environnement</i> <i>Permettre l'éducation à la citoyenneté, au recyclage et développement durable</i> <i>Education au recyclage et sensibiliser à la limitation des déchets</i>
<i>Vivre dans le respect de chacun</i>	<i>Respecter et reconnaître les compétences de chacun</i>	<i>Tenir compte du développement et de l'évolution de chaque enfant</i> <i>Proposer des activités adaptées et encourager l'enfant et l'accompagner dans ses difficultés</i> <i>Aider dans l'apprentissage en tenant compte de l'intérêt de l'enfant et de son avis</i>
	<i>Respecter le rythme de chaque enfant</i>	<i>Veiller à respecter des temps calmes après les activités physiques</i> <i>Veiller au bon respect du rythme de l'enfant selon ses besoins</i>





		Offrir des conditions optimales qui favorisent la vie en collectivité pour chacun
	<i>Respecter le choix des enfants</i>	<i>Proposer sans imposer</i> <i>Favoriser la découverte et le plaisir et faire partager ses impressions</i> <i>Tenir compte des différents paramètres qui peuvent influencer sur l'appétit (fatigue, maladie...)</i> <i>Ne pas forcer un enfant qui refuse de manger</i>
<i>Favoriser la bienveillance éducative, en accueillant l'enfant dans son entière globalité</i>	<i>Considérer l'enfant comme un individu à part entière</i>	<i>Prendre le temps d'accueillir et d'établir un climat de confiance.</i> <i>Favoriser les groupes et les échanges dès que cela est possible.</i>
	<i>Amener l'enfant à développer l'esprit de groupe, l'entraide et la solidarité</i>	<i>Permettre à l'enfant de trouver sa place au sein du groupe.</i> <i>Jeux et activités collectives et coopératives</i> <i>Élaboration des règles de vie</i>
	<i>Permettre à chacun d'appartenir à un groupe</i>	<i>Permettre à chaque enfant de s'exprimer dans le groupe</i> <i>Fêter les événements ensemble (anniversaires ...)</i> <i>Aider l'enfant à prendre conscience de lui-même et des autres</i>

Les Projets d'Activités

Les projets suivants sont communs à la totalité de la structure. Ils seront abordés tout au long de cette année et de manière adaptée à chaque tranche d'âge.

Eveil musical et expression corporelle, découverte de son corps à travers la danse, les mimes, la motricité et les contes. Un travail sur la socialisation et la prise en compte de l'autre est fait tout le long de l'année pour habituer les nouveaux petits venus à l'entourage et au groupe. Un travail sur les arts manuels se fait aussi pour développer la motricité fine.

Les sports et jeux collectifs : découverte du sport et des jeux collectifs tels que le basket ou le tennis et autres jeux collectifs en tout genre (Jeu du béret, Tomate/Ketchup, Guenons/Gorilles...). Développement de l'esprit d'équipe, d'entraide, de la motricité, apprentissage du respect de l'adversaire, initiation à la discipline. Initiation au tennis de table.





Les arts en tout genre : découverte de l'écriture, développement de la motricité fine au travers d'activités manuelles telles que la peinture, le collage ou découpage, découverte des couleurs et des différentes matières.

Développer l'esprit critique de chacun à travers la mise en place de débats ludiques qui permettront d'agir pour la cohésion du groupe (réguler les tensions, le savoir être et le vivre ensemble) en introduisant les principes du débat avec des supports variés et des méthodes ludiques. *“Conformément à son projet éducatif pour comprendre et changer le monde, la Fédération Léo Lagrange considère que la liberté de débattre est un indispensable moyen d'émancipation et d'éducation populaire.”* Source Livre *“Le guide d'Animation”* Fédération Léo Lagrange.)

Rien n'est figé, et chaque projet peut évoluer sur l'année.

LES METHODES PEDAGOGIQUES

(Notamment en référence aux fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange)

La place des enfants

Les enfants sont rendus acteur de l'ALAE grâce à des temps d'expression où ils peuvent exprimer leurs envies et ressentis et afin de responsabiliser les enfants, ils participent aux temps de rangements du matériel utilisé durant les activités et ils nettoient et débarrassent leurs tables durant les temps de cantines. « Le Vendredi tout est Permis » a été mis en place pour donner, et laisser le choix aux enfants d'être Acteurs de leurs projets et activités. De la mise en place au rangement du matériel, ainsi qu'à l'organisation, les enfants participent.

La place des parents

L'équipe pédagogique se tient à la disposition des parents pour échanger sur leurs attentes, leurs questionnements, sur le fonctionnement de la structure, les activités et le comportement général de leur(s) enfant(s). Dans le cas de situations difficiles (pour l'enfant et/ou sa famille), elle doit respecter la confidentialité des informations données.

Les relations :

Entre les enfants et les animateurs :

Toute violence, physique ou morale, d'un adulte sur un enfant est interdite par la loi et entraîne une sanction.

Les violences entre enfants ne sont pas tolérées et passibles de sanction. En cas de violence avérée, après retour au calme, le/les enfant(s) aura/auront une discussion avec au moins un membre de l'équipe afin d'éclaircir la situation, puis le problème sera discuté en équipe. Idem pour des violences d'un enfant envers un adulte. Il est demandé à l'adulte de faire preuve de retenue. Un animateur « poussé à bout » doit absolument demander de l'aide et passer la main avant tout acte de violence, même verbale.



Afin de favoriser l'épanouissement de l'individu et du groupe, l'animateur garantit la sécurité morale et physique des participant(e)s, propose des activités de qualité et bien préparées, est à l'écoute des jeunes, décèle les éventuels problèmes ou difficultés et cherche des solutions en équipe.

Dire non à un enfant de manière catégorique sans explication n'est pas une attitude pédagogique. Il faut savoir faire comprendre à l'enfant qu'il ne faut pas, et surtout pourquoi il ne faut pas, afin qu'il en tire un enseignement et ne recommence pas quand il se retrouve en autonomie.

Toute sanction doit être pédagogiquement justifiable, elle doit permettre une progression chez l'enfant. Elle doit être décidée en équipe.

Attitude de l'animateur :

L'animateur a le droit de faire des erreurs mais le devoir d'en tenir compte pour évoluer. Il a le droit de recevoir une **aide technique ou pédagogique**, des conseils pour ses menées d'activités, la vie quotidienne ou ses relations avec les enfants et les autres adultes. Il a le devoir de bien préparer ses temps d'animation. Il a le droit à un **suivi de son parcours**.

Il doit favoriser l'autonomie et la progression de chaque enfant, c'est-à-dire montrer, conseiller, apprendre à faire, faire avec... mais ne pas faire à la place de... Il se doit d'être **exemplaire** : tenue, langage, respect du matériel, horaires, etc.

Toute obligation ou interdiction faite aux enfants sur les temps collectifs l'est aussi pour l'équipe d'animation : casquette, téléphones, etc. Les responsables ne fument pas devant les enfants, ni durant les activités ou temps collectifs. La possession ou consommation de substances illicites est par définition interdite par la loi. L'organisateur se réserve le droit d'intervenir auprès de membres de l'équipe d'animation en cas d'écart à la loi.

Il est indispensable que les responsables aient une seule voix, l'équipe pédagogique doit être en cohésion éducative. Il est impensable qu'un responsable dise non à un enfant alors qu'un autre vient de lui dire oui ! D'où la nécessité de la communication entre responsables. Quoi qu'il en soit, tout ce qui a été décidé préalablement (Projet Pédagogique et attitudes) doit être mis en œuvre et respecté par toute l'équipe. Ces décisions peuvent être amenées à évoluer au fur et à mesure, suite à des discussions en équipe. Un responsable a le droit de ne pas être d'accord, il doit dans ce cas en parler lors des réunions quotidiennes. La discussion peut éclaircir certains points, voire les faire évoluer.

Différents choix éducatifs de l'équipe concernant les attitudes éducatives

Pour prévenir la violence ou des situations ressenties comme violentes

Quelques préconisations pour favoriser le principe de bienveillance :

- Assurer un cadre sécurisant pour le groupe, pour chacun.e, propice à la confiance : dire ce que l'on fait, faire ce que l'on dit, donner les repères dans le temps et dans l'espace... porter une attention particulière sur les temps off...
- Valoriser la relation :
 - Favoriser la communication

- Mettre des mots sur les actes ; la parole peut éviter le passage à l'acte
- Faire appel au non verbal : le théâtre, la musique, le dessin, la danse, etc. permettent d'exprimer des sentiments, des tensions
- Favoriser les activités physiques, indispensables pour certains.es : se défouler pour évacuer l'angoisse...
- Admettre le droit à la colère, au débordement... Mais donner les espaces possibles pour l'extérioriser en sécurité... être attentif aux signes d'alerte.
- Assurer la justice : parce que le sentiment d'être mal vu, mal considéré, trompé, bouc émissaire, engendre la violence
- Assurer une écoute active : mieux comprendre ce qui est dit, le ressenti, reformuler ou aider à la reformulation, repérer les signes d'alerte
- Ne pas utiliser le même mode d'expression : la violence de la réponse engendre la spirale de la violence. Savoir passer le relais (repérer ses propres limites)
- Utiliser l'humour bien dosé, plutôt qu'une réponse perçue comme blessante, humiliante
- Affirmer le cadre et le faire vivre : Loi, règles, droits, devoirs :
 - Affirmer les limites
 - Rappeler, faire vivre la loi ; à l'extrême la faire rappeler par les représentants officiels de la loi
 - Être garant des règles, référent fiable (conformité entre discours et pratiques)
- Pratiquer le contrat (expliqué et partagé), mettre en position de réussir ; c'est permettre mais dans un cadre : contrat non respecté = excuses, pardon, redonner sa chance... Réparation éventuelle.

Si besoin d'une sanction, elle doit être éducative, individuelle, réparatrice. La sanction porte sur les actes, pas sur la personne.

La sanction à 4 fonctions :

- Réconcilier le fautif avec lui-même,
- Responsabiliser la personne,
- Faire un rappel à la loi et préserver le groupe,
- Permettre la justice, si préjudice à autrui ou matériel.

Les débordements ou « crise »

Un « débordement » ou une « crise » est une manifestation soudaine et brutale d'émotions et/ou de maladie chez l'enfant. Il peut s'agir de crise d'angoisse, crise de violence, crise d'épilepsie. Ces crises peuvent être impressionnantes et déroutantes, c'est pourquoi il est nécessaire d'en discuter en équipe.

En cas de débordement avec violence :

La personne « déborde » d'elle-même et ne se maîtrise pas forcément. Elle peut casser du matériel, chercher à abîmer l'autre par ses insultes ou ses coups voire se faire mal à elle-même (se mord, cogne la tête sur des murs ou au sol...)

- Isoler la personne du groupe : l'isolement peut l'aider à se calmer et cela permet d'éviter que d'autres personnes ne s'énervent aussi.
- Vérifier que le reste du groupe est bien accompagné et suivi par les collègues.



● Eloigner les objets dangereux et fragiles.

- Se mettre à distance et laisser faire si on sent que la crise est plus de l'ordre du spectacle, qu'elle est maîtrisée.
- Ne pas hésiter à demander de l'aide et/ou un relais auprès des collègues et de la direction.
- Apaiser par la parole, essayer de dédramatiser. L'humour est parfois utile à utiliser.
- Proposer à la personne des choses pour l'aider à se calmer : aller courir, taper dans un punchingball, dessiner ou écouter de la musique...
- Passer le relais !
- Noter sur un cahier l'évènement et le contexte.

Les humains

Nom et Prénoms	Fonctions et rôles	Diplômes
JIYAD Soraya	Directrice et responsable sanitaire	BPJEPS LTP
SEMRANI Sadia	Animatrice midi et soir	BAFA - BAFD en cours A.F.P.S – PSC1
HARCHAOUI Nadia	Animatrice midi	BAFA – PSC1
ROLLAND-DARDOT Kevin	Animateur midi	SPVL
CHABROLLES Lisanna	Educatrice ITEP	Educatrice spécialisée
MANZANERA Marion	Educatrice ITEP	Educatrice spécialisée
LUQUET Philippe	Educateur ITEP	Moniteur – Educateur
HERRERO Lucie	Educatrice ITEP en stage	Apprentissage Monitrice Educatrice
EVEILLARD Jacky	Animateur matin et AESH sur les temps du midi et au sein de l'école	DEAS

Pour pallier à nos besoins sur la structure, un AESH a été mis en place pour un enfant à besoins particuliers et une équipe qui se compose de deux éducateurs spécialisés de l'ITEP et de stagiaires sont aussi présents pour accompagner et veiller à la bonne inclusion des enfants venus de l'ITEP.

Le quota d'encadrement ci-dessus évoluera en fonction des besoins conformément à la réglementation et aux textes en vigueur, et en fonction de l'effectif total des enfants accueillis sur le périscolaire.

Le directeur : rôle et fonctions

Il est le moteur de l'équipe et le repère essentiel des familles, il est responsable de la qualité de l'accueil tant au niveau de ses tâches administratives que sa mission éducative et du suivi du personnel à sa charge et il est le garant du projet pédagogique et du bon fonctionnement de l'ALAE.

Il assure les missions suivantes :

- Garantir la sécurité physique et affective des enfants
- Garantir la mise en œuvre du projet pédagogique et de son évaluation
- Coordonner et fédérer l'équipe autour du projet pédagogique
- Accompagner les animateurs : transmission des connaissances, savoir-faire et évaluation.
- Gérer les relations et la communication avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, municipalité, etc.).



- Responsable de la gestion quotidienne de l'accueil (administrative, financière et matérielle).

- Avoir un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.
- Informer les parents sur la vie de l'accueil

Les animateurs : rôle et fonctions

Sont responsables de la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant

- Sont en accord avec le projet pédagogique
- Respectent les consignes de fonctionnement
- Préparent, animent et évaluent les activités en lien avec le projet pédagogique
- Encadrent leur groupe et le fédère
- Sont à l'écoute des besoins des enfants et doivent s'adapter
- Sont responsables du matériel qu'ils utilisent et de son rangement
- Sont sous la responsabilité de la directrice
- Connaissent les différentes règles de sécurité essentielles liées aux activités.
- Savent travailler en équipe et écouter l'autre.

La direction de l'accueil de loisirs concourt à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évolution du projet pédagogique avec l'ensemble de l'équipe et sous la direction du coordinateur ACM de Léo Lagrange (Lot 1). Elle participe aux différentes réunions organisées dans sa structure. Elle peut accueillir et encadrer des stagiaires BAFA et ou en formation professionnelle. (BAFD/ BPJEPS...). Elle se compose entièrement de salarié(e)s de Léo Lagrange.

L'équipe aura sa place dans l'élaboration du projet d'animation. Un temps de préparation sera prévu pour travailler les objectifs émanant du projet éducatif de la Ville, du projet de la fédération Léo Lagrange et du projet pédagogique de l'A.L.A.E Hélène Boucher.

Les personnels techniques :

Les employés communaux assurent diverses fonctions au sein de l'école sur le temps périscolaire comme les équipes techniques (les agents d'entretien, techniques, le concierge) et nous sommes aussi en relation avec le personnel de la restauration cantine qui prépare les repas de l'ALAE.

La coordination Léo Lagrange :

Les coordinateurs sont disponibles par téléphone et/ou dans leurs bureaux pour toute question concernant l'ALAE.





Un temps de réunion est organisé une fois par mois, entre les Coordinateurs et les Directeurs des ALAE/ALSH Léo Lagrange

Les référents éducatifs de la ville :

Un coordinateur de secteur pôle Educatif reste disponible, si nécessaire.

Le matériel

Bien que les moyens humains, financiers et matériels contribuent au bon fonctionnement du centre, la réussite du projet repose sur :

- Un aménagement de l'espace et des locaux favorisant la circulation des personnes.
- Une responsabilisation encourageant la prise de parole et l'argumentation des décisions.
- Une autonomie permettant d'être acteurs de ses démarches et de ses actes.
- Une démarche éco responsable et citoyenne, favorisant l'accès à l'écocitoyenneté.
- Une communication active construite sur l'échange, le partage et la cohésion de groupe.
- Une attitude bienveillante renforcée par un comportement empathique, qui favorise la tolérance et le bien vivre ensemble.
- Une évaluation qui améliore les champs d'action.

La mise en place de ces moyens permet de centrer notre action sur les participants et l'individu lui-même. En optimisant les « savoirs être » et les « savoirs faire », nous valorisons les « savoirs vivre »

Le matériel pédagogique est à disposition des animateurs et des enfants. Dans la salle polyvalente se trouvent des équipements sportifs (ballons, balles, raquettes, plots, etc.), du matériel d'art plastique (feuilles de dessins, crayons, feutres, etc.) et des jeux de société, ainsi que des outils Léo Lagrange. Ce matériel appartient à l'ALAE et reste sur l'ALAE. Les animateurs ont parfois besoin de prendre du matériel chez eux afin de préparer l'activité, c'est autorisé sous réserve de demander au directeur. *Des livres sont à disposition des enfants en accès libre dans la salle BCD.*

Les espaces

L'ALAE utilise les locaux de l'école Hélène Boucher disposant de :

- Une salle polyvalente avec des coins aménageable pouvant être utilisé pour tous types de jeux (sportifs, manuels etc.)
- Une cour de récréation avec des sanitaires, cages de foot et des paniers de baskets.
- Une BCD qui fait office de ludothèque et de coin calme.
- Une salle de restauration pour la cantine.



Nous pouvons aussi utiliser le gymnase et le stade Alcover.

- Le directeur dispose également d'un bureau pour l'administratif.

Financiers

Le budget se calcule sur une année civile. Il dépend de sa fréquentation par les enfants. Il est fixé par Léo Lagrange à 0.20 euro par enfant/par heure de présence. Les dépenses sont destinées à l'achat du matériel pédagogique en priorité, et si besoin, à la pharmacie, du matériel de bureau, transport.

Les partenaires

L'ALAE a différents partenaires :

- Des partenaires associatifs selon les projets, nous sommes en partenariat avec Joseph Sauvy pour faciliter l'accueil des enfants de l'ITEP.
- Des partenaires institutionnels, comme les accueils de loisirs de la Fédération Léo Lagrange Méditerranée, avec lesquels des rencontres sportives sont organisées.

Le fonctionnement de la structure

Jours et horaires d'ouverture

L'accueil périscolaire est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 11h45 à 14h et de 17h à 18h15.

Principes d'inscription des familles

Les familles s'inscrivent auprès de la Mairie de Perpignan. Un dossier leur est demandé, les parents nous remettent en début d'année la fiche de renseignement.

Journée type

11h45 : récupération des enfants dans la cour, lavage des mains et appel.

11h50 : lecture du menu.

11h55 : répartition des enfants à table

12h40 à 13h00 : temps libre

13h00 à 13h40 : activités


13h40 à 14h : répartition des enfants dans leur salle de classe

17h00 à 18h00 : garderie, espace leçon les lundis et jeudis.

Les temps libres :

Les enfants sont libres de choisir ce qu'ils souhaitent faire. Ils peuvent dessiner, lire, faire des jeux de société, ou jeu de plein air, être au calme, etc. Un responsable veille au bon déroulement pour que chaque enfant s'approprie ce moment.

Les temps d'activités :



Les enfants participent aux temps d'activités qui sont organisés comme des espaces de vivre ensemble et de partager un vécu, d'apprendre ensemble, de se confronter aux autres. Parfois coconstruite avec eux en fonction de l'âge et/ou de la durée. Leur participation relève d'une dimension individuelle dans le fait de participer volontairement et par intérêt à une activité. Elle est aussi le fait de participer à une activité décidée collectivement. Dans certains cas, une alternative au cas par cas, peut être décidée par les responsables pour tenir compte de situation de blocage d'un enfant ou jeune face à une activité.

Organisation et temps de restauration

L'horaire de la cantine est de 12h à 12h40. Les menus sont élaborés par la Société ELIOR Restauration via le SYM PM. Ils sont affichés dans les locaux, distribués aux familles et disponibles sur demande auprès du directeur. Le service de restauration propose deux types de menus : classique et végétarien. Les allergies alimentaires sont précisées aux parents dans les menus. Une fois par semaine, les cantines proposent un menu, le végétarien, tous les enfants mangent le même menu.

Le déjeuner a lieu dans la cantine de l'école Hélène Boucher dont l'accès se fait directement par la salle polyvalente. L'accueil des enfants se fait par les animatrices dans la cour et devant la porte de la salle polyvalente. L'appel des enfants se fait dans la salle polyvalente et ils doivent s'être lavé les mains avant d'entrer dans la salle de restauration et les enfants inscrits à la garderie restent avec le directeur jusqu'à l'arrivée des parents. L'équipe pédagogique mange à table avec les enfants, sauf le vendredi où les animateurs mangent sur une table séparée des enfants. Les tables sont préalablement préparées par l'équipe de restauration avec les couverts et le pain.

Pour les autres services : entrée, plat principal, dessert, ce sont les animateurs qui servent la nourriture en portant des gants pour le pain ou les fruits. Le débarrassage et nettoyage des tables est fait par le chef de table désigné pour chaque table. Aucun enfant ne sera forcé à manger, cependant il sera incité au moins à goûter. Les enfants quittent la cantine de la table la plus calme, à la plus agitée.

Organisation du temps du midi (après la restauration)

Après le temps du repas, un temps libre est mis en place. A 13h, les animateurs réunissent leurs groupes respectifs pour un temps d'expression qui permet aux animateurs de proposer leurs ateliers, mais aussi de connaître les envies des enfants, afin de préparer les diverses activités du vendredi. Elles se font ensuite sur des lieux définis en amont et dans le but de fluidifier le groupe, de les répartir dans différentes salles. Dans le but de donner et laisser le choix aux enfants, un large panel d'activités est proposé.

Le directeur se charge de l'accueil échelonné (13h30). A 13h40, fin des ateliers et place au temps calme, les enfants sont rassemblés afin de respecter la courbe du rythme biologique. A l'heure du relais (13h50), nous passons le relais aux enseignants et restons présents (jusqu'à 14h) en profitant de ce dernier moment pour faire toutes transmissions nécessaires.

Organisation du temps du soir : (De 17h à 18h15)



Une seule animatrice est présente sur le temps du soir, avec la directrice de l'ALAE. Sonnerie et ouverture des portails sont effectués par les enseignants. L'accueil des enfants se fait sous le préau, les parents ont jusqu'à 17h15 pour récupérer leur enfant avant la garderie du soir.

Les enfants sont rassemblés, pointés et prennent leur goûter (préau ou salle ALAE selon le climat). Les cartables et affaires sont rassemblés. De 17h15 à 17h45, place à l'espace leçon, surveillé par l'animatrice les lundis et jeudis. Ouverture aux familles à 18h, nous accompagnons les enfants au portail, fermeture à 18h15.

Règles de vie de la structure :

Pour les enfants :

Il est important de distinguer :

La loi : elle n'est pas négociable et rappelle les règles fixées par la République et celle de l'association (son projet éducatif, ses valeurs). Exemples : le harcèlement, le racisme, le bizutage... sont interdits.

Le règlement : il n'est pas négociable et fixe les règles choisies par le directeur et son équipe concernant le fonctionnement de l'A.L.A.E et le règlement intérieur du lieu dans lequel on se trouve. Exemples : les horaires, se laver les mains avant les repas, sont des choix éducatifs des adultes.

La règle de vie : elle est négociable avec les enfants et fixe leur choix quant à la vie quotidienne et aux activités. Elle est évolutive et créée en début d'année avec les enfants, les animateurs et la direction puis elle est affichée dans la salle polyvalente et le bureau du directeur. Les règles de vie sont régulièrement rappelées aux enfants et servent aussi de support de communication avec les familles si elles ne sont pas respectées par un enfant et que nous devons contacter les parents.

Pour l'équipe :

La question de ces trois notions se pose aussi entre adultes. C'est le directeur qui est garant de leur respect et mise en place, mais chaque membre de l'équipe est responsable de leur respect.


La loi : elle est là-aussi non négociable et rappelle les règles fixées par le cadre législatif et associatif.

Les attitudes éducatives : elles englobent le règlement et la règle de vie des enfants et jeunes. Elles sont fixées par le directeur. Elles établissent les attitudes des responsables pendant l'ALAE. Elles sont évolutives et négociables avec l'équipe de responsables.

La communication

Interne

En direction des enfants



Les animateurs sont garants de la sécurité physique, morale et affective des enfants. Ils doivent être à l'écoute et doivent faire respecter le cadre instauré. Un point important sur la communication, il faut instaurer un climat de confiance avec les enfants et surtout être à l'écoute.

Il est primordial que les enfants puissent s'exprimer quand ils en ont besoin. Pour cela, ils auront la possibilité de le faire :

- Pendant la vie quotidienne, l'enfant peut ressentir le besoin de parler de différentes choses. Il faut donc tenter de lui accorder du temps pour l'écouter, même si cela ne semble pas important. Mettre en place le bâton, le doudou de la parole.
- Pendant certaines activités, quand celles-ci ne demandent pas une attention rigoureuse, l'enfant peut s'isoler un moment avec un animateur pour lui faire part de son mal-être ou bien, au contraire, ressentir la nécessité d'exprimer son bien-être durant cette journée. Dans tous les cas, les animateurs doivent se rendre disponibles pour l'enfant, soit en répondant tout de suite à sa demande, soit en lui expliquant que pour l'instant ce n'est pas possible mais que dès qu'il peut, il viendra le chercher pour discuter. L'équipe doit se montrer particulièrement vigilante quant aux différents comportements de chaque enfant afin d'évaluer au mieux ce besoin de communiquer.

Au sein de l'équipe

La coordination des tâches et la cohésion entre les animateurs sont nécessaires afin de développer une réelle qualité d'accueil au sein de l'ALAE. Des réunions quotidiennes sont organisées pour assurer la mise en œuvre et le suivi des différentes actions. Si besoins, des échanges téléphonique, sms, par mail ou via le groupe sont possibles pour communiquer en dehors de l'ALAE.

Externe

En direction des familles

L'équipe pédagogique se tient à disposition des familles pour échanger sur leurs attentes et aspirations, le fonctionnement de la structure, les activités et le comportement général de leur(s) enfant(s). Dans le cas de situations difficiles, les animateurs doivent respecter la confidentialité des informations données tout en informant tout de même la direction. Le directeur devra juger suivant les situations, de l'importance à transmettre les informations à l'équipe pédagogique. Les moyens de prise en compte de la parole des familles sont : une conversation orale, le téléphone, le mail.

Ils peuvent faire remonter, à travers tous ces supports, des informations sur les points positifs ou négatifs dans un but d'amélioration. Chaque remarque doit être constructive, tous ses membres se doivent d'être au service des enfants et du projet de la structure. Un tableau d'affichage devant l'école permet d'afficher le programme d'activités du cycle et le site de la Fédération Léo Lagrange pour fournir des informations en ligne tels que le programme d'activités par cycle, projet pédagogique, horaires...

En direction de la ville



Nous avons un contact régulier avec Mme Salis Sophie, la coordinatrice du service éducatif de la ville qui est là pour veiller au bon fonctionnement et Mme Angles qui s'occupe du pointage de la cantine.

En direction de Léo Lagrange

Nous sommes régulièrement en contact avec M. Eric Samson, coordinateur, et Mme Fatima Harbi, son adjointe, pour le bon fonctionnement général de l'ALAE.

Ils sont disponibles par téléphone, par mail ou au bureau de Léo Lagrange.





L'EVALUATION

Les outils d'évaluation

La Charte de qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais : La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment à trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation :

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir. Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs de Boucher. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement. La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.

Les réunions d'équipe

La directrice organise des réunions d'équipes régulières. Ces temps sont essentiels et obligatoires pour tous les membres de l'équipe. Le travail de l'équipe y est coordonné, les projets d'activités y sont discutés et élaborés.

(Le projet pédagogique est écrit durant les premières réunions précédant chaque période d'animation).

Durant les réunions, une place importante est faite à l'évaluation des actions menées par l'équipe. La Direction s'appuie pour cela sur les outils proposés par la Délégation Nationale à l'Enfance :

- La grille d'évaluation de la Charte de Qualité
- La grille d'auto diagnostic





L'équipe est donc en mesure d'évaluer son action éducative et de vérifier si elle respecte les engagements de la Charte de Qualité sur la base de critères objectifs et mesurables. Régulièrement la Directrice fait le bilan de ces évaluations et oriente le travail de son équipe en conséquence.

Les résultats des évaluations de la Charte de Qualité sont aussi collectés nationalement et font l'objet d'une analyse globale retournée aux équipes.

La Charte de qualité et ses outils servent donc aussi d'outil de management, ils peuvent s'adjoindre d'enquête de satisfaction envers les parents et enfants. Ils sont intégrés dans les rapports du délégataire.

Le bilan d'analyse

C'est dans ces espaces d'analyse, après avoir mesuré les écarts entre les objectifs prévus et les observations constatées sur le terrain, que vont s'ajuster les trames et outils d'évaluations.

Les évaluations sont mises en place afin de suivre les actions menées : elles permettent de vérifier la cohérence entre lesdites actions et le projet pédagogique.

Elles sont :

- écrites : grilles, tableaux ...
- orales : en groupe et individuelles

Evaluation par les enfants : sous forme de questionnaire, de jeux, de dessins.

Evaluation auprès des parents : notes d'information, discussions pendant les temps d'accueil, lors des expositions, portes ouvertes ou encore lors des goûters festifs.

Les réunions de l'équipe d'encadrement s'effectuent hebdomadairement (plannings, évaluations, études de cas, aménagements ...).

Les bilans d'activités sont écrits à chaque fin de période et transmis à la Mairie et à la Fédération Léo Lagrange.



L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les moyens

Le projet pédagogique de l'ALAE de Boucher a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Jiyad Soraya, la directrice, est la référente auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs de Boucher.

La Fédération Léo Lagrange, par l'intermédiaire de la Délégation Nationale à l'Enfance propose un guide à l'usage des structures et des équipes accueillant des personnes en situation de handicap. Nous y retrouvons notamment :

- Le Guide d'entretien, qui permet à la Direction d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap (construire pour l'enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé)
 - Une documentation technique détaillée (législation, pédagogie etc...)
- Enfin, des formations consacrées au handicap mises en place par CITE CLUB, l'organisme de formation de la Fédération Léo Lagrange seront accessibles aux animateurs de l'équipe.

Nos engagements

Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la [Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées](#) (**voir annexe**)

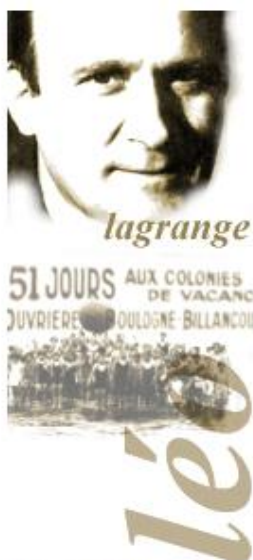
Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant en situation de handicap.
- Favoriser l'intégration de l'enfant en situation de handicap au sein de l'accueil de loisirs, notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant de ses besoins spécifiques
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicaps
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.



La Fédération Léo Lagrange Fédération

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessible à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- être l'ambadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif**.

Deux métiers : l'animation et la formation

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

Former tout au long de la vie. La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

Un partenaire des collectivités locales :

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme..
- organiser monter une action ponctuelle
- offrir des formules de vacances
- faire progresser le professionnalisme de leurs équipes
- établir un diagnostic.

Grâce aux **agrèments** dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.



Un réseau associatif

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable. L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

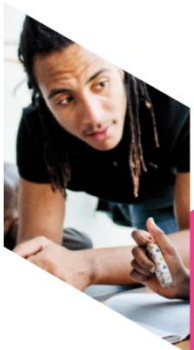
La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé de un à deux professionnels par région.

Quatre missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain





**Léo Lagrange Perpignan-
Méditerranée**
JIYAD Soraya
Rue Alcover - 66000 PERPIGNAN
0622150475
<https://leolagrange-acm-perpignan.org/ala-helene-boucher/>

